

# LOGEMENT La première pierre du projet immobilier le Manoir est posée

C'est un bâtiment emblématique baillacois qui revit, en centre-ville, au travers d'un projet immobilier qui préserve le bâti ancien, sauf la grange.

Une cérémonie en grande pompe, en présence de Pierre Bédier, président du conseil départemental, était organisée sur le chantier de la future résidence du Manoir. Il s'agissait pour le maire, Jacques Alexis (DVD), de poser la première pierre d'un projet locatif social neuf de 35 appartements, 14 PLAI très sociaux, 10 PLUS et 11 PLS.

## Manoir rénové

Un programme pour lequel le département apporte une subvention de 1,3 million d'euros, d'où la présence en guest star du patron des Yvelines. La DDT apporte 450 000 euros, Bailly 110 000 euros au titre de la surcharge foncière.

« C'est un très beau projet, qui montre la nécessité de produire du logement social, qui soit adapté à chaque ville et chaque territoire, qui puisse s'adresser aux personnes à ressources modestes, aux jeunes pour qui se loger est inaccessible », dit Pierre Bédier.

Un président qui a fustigé les raideurs de la loi SRU, appelant aussi à développer les formules

d'accès sociales dont le BRS.

Le coup de pouce du département permet au bailleur de conserver le bâtiment anglo-normand fin XIXe de 450 m<sup>2</sup> et de le restructurer en 10 logements indépendants du T1 au T3. « **Cet accompagnement, dans le cadre du plan carence, nous permet d'amortir le surcoût dû à la rénovation du manoir** », se félicite Charles-Henri Billot, président de Domnis.

## Sente publique

Construit en 1900, le Manoir constituait les communs du château devenu la mairie, permettant de loger du personnel. Vendu à l'établissement public foncier d'Île-de-France en 2019, il est inoccupé depuis plus d'une dizaine d'années.

« **La construction nécessite d'être confortée, en particulier concernant les poutres en bois fortement dégradées. Le coût des travaux a grimpé en conséquence** », indique le maire de Bailly.

Un chantier important pour la ville qui compte 8 % de logements sociaux et ambitionne d'arriver à 20 % au travers de plusieurs opérations dont les programmations sont lancées.

Le Manoir comporte deux constructions neuves, R + 1 + combles, qui accueilleront 26



**Mireille avec Jacques Alexis et Pierre Bédier, pose la première pierre de sa future résidence.** Emmanuel FÈVRE

logements, dont un dévolu au gardien.

## Mireille, première occupante

Situé le long de la mairie, en centre-ville, le Manoir a fait l'objet d'attentions particulières pour préserver le bâti ancien et les arbres les plus emblématiques. « **Une continuité au travers d'un cheminement doux et public sera ouverte entre le parc de la mairie et l'impasse de la Halte. Les baillacois se réapproprient le site par cette ouverture** », se

félicite le maire de Bailly.

Mireille, 92 ans, était une invitée attentive. Femme de chambre des propriétaires, elle a séjourné pendant 25 ans au Manoir, avec son mari Lahlou, chauffeur et maître d'hôtel, lorsque sa patronne résidait à Bailly.

Mireille sera la première occupante du manoir rénové, d'ici fin 2025, le président du département a promis d'y veiller. « **J'ai tellement de souvenirs ici, je vais retrouver ma jeunesse** », se réjouit la vieille dame.

● Emmanuel FÈVRE